

UNIVERSITE
PANTHEON-ASSAS
(PARIS II)
INSTITUT
DES HAUTES ETUDES
INTERNATIONALES
DE PARIS

COURS ET TRAVAUX

N°16

Les théories
critiques
de droit
international
aux
Etats-Unis
et
dans le monde
anglophone

Par
Rémi BACHAND

Editions A.PEDONE
13, rue Soufflot-75005 Paris

2015

TABLE DES MATIÈRES

I. – QU’EST-CE QU’UNE THÉORIE DE DROIT INTERNATIONAL ?	3
II. – LA TRADITION DU RÉALISME JURIDIQUE AUX ÉTATS-UNIS	13
A. LES PRÉCURSEURS DU RÉALISME JURIDIQUE	13
B. L’ÉMERGENCE DU CONCEPT DE RÉALISME JURIDIQUE	16
C. LES CARACTÉRISTIQUES DU RÉALISME JURIDIQUE	19
III. – L’INFLUENCE DU RÉALISME SUR LA DOCTRINE INTERNATIONALISTE DES ANNÉES 1930 AUX ANNÉES 1980	25
A. LE POSITIVISME JURIDIQUE À LA SAUCE ÉTATS-UNIENNE	26
B. LES ANNÉES 1940, LA GUERRE ET MORGENTHAU	29
C. LES ANNÉES 1950 ET L’ARRIVÉE DES ANALYSES SOCIOLOGIQUES	33
D. L’OPPOSITION ENTRE L’ÉCOLE DE NEW HAVEN ET L’ÉCOLE DE COLUMBIA	35
1. L’école de New Haven	36
2. L’école de Columbia	42
IV. – LES <i>CRITICAL LEGAL STUDIES</i> ET LEUR INFLUENCE EN DROIT INTERNATIONAL	51
A. LA FONCTION IDÉOLOGIQUE DU DROIT	52
B. LE LIBÉRALISME ET LE JURIDISME LIBÉRAL	54
C. L’INDÉTERMINATION DU DROIT ET L’INTERPRÉTATION DANS CELUI-CI	58
D. LES <i>CRITICAL LEGAL STUDIES</i> EN DROIT INTERNATIONAL	60
E. UNE CRITIQUE DES DROITS HUMAINS	66
V. – LES APPROCHES MARXISTES	71
A. UNE CRITIQUE DES THÉORIES DOMINANTES	73
B. UNE RECONSTRUCTION DE L’ÉTUDE DU DROIT INTERNATIONAL	77
C. LE POTENTIEL ÉMANCIPATEUR DU DROIT INTERNATIONAL ET LES RISQUES DE SON UTILISATION	87
VI. – LES THÉORIES FÉMINISTES DEPUIS LES ANNÉES 1990	97
A. LES APPORTS DU FÉMINISME À UNE THÉORIE CRITIQUE DE DROIT INTERNATIONAL	99
1. Le concept de genre au centre du discours féministe	100
2. La théorie féministe du positionnement	101
3. Le féminisme et l’intersectionnalité	105

RÉMI BACHAND

B. L'IMPACT DU DROIT INTERNATIONAL SUR LE VÉCU DES FEMMES	108
1. Les silences du droit international au centre de la critique des féministes	109
2. Une critique des droits humains	111
C. LA DIVERSITÉ DE LA CRITIQUE FÉMINISTE DES RÉGIMES DE DROIT INTERNATIONAL : LES EXEMPLES DES INTERVENTIONS HUMANITAIRES ET DU DROIT PÉNAL INTERNATIONAL.....	113
VII. –LES <i>THIRD WORLD APPROACHES TO INTERNATIONAL LAW (TWAIL)</i>	125
A. CONCEPTIONS CONCEPTUELLES, NORMATIVES ET ÉPISTÉMOLOGIQUES	128
B. UNE RELECTURE DE L'HISTOIRE DU DROIT INTERNATIONAL.....	132
C. UNE CRITIQUE DE L'HUMANITARISME DU DROIT INTERNATIONAL– ET EN PARTICULIER DES DROITS HUMAINS	136
CONCLUSION :	
QU'EST-CE QU'UNE THÉORIE CRITIQUE DE DROIT INTERNATIONAL ?	143

INSTITUT
DES HAUTES ETUDES
INTERNATIONALES
DE PARIS

COURS ET TRAVAUX

————— N°16 —————

Le champ académique du droit, spécialement celui du droit international, présente une particularité importante si on le compare aux autres sciences sociales. Cette particularité, qu'on remarque dans sa littérature et plus encore dans son enseignement, est qu'on y parle très peu de théorie(s). Alors que les relations internationales et la sociologie, par exemple, ne négligent pas cet aspect de leur discipline propre, le droit international semble en cultiver la rareté. C'est à ce manque notamment qu'entend remédier l'auteur, dans ce riche cours donné à l'Institut des Hautes Études Internationales.

Rémi BACHAND est professeur à l'Université du Québec à Montréal, membre du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation.

Créée par Prosper WEIL
la collection des
« Cours et travaux »
est dirigée par

Carlo SANTULLI
Professeur à l'Université
Panthéon-Assas (Paris II),
directeur de l'Institut des Hautes
Etudes Internationales

Suivi éditorial par
Jérôme BENZIMRA-HAZAN

ISBN 978-2-233-00770-4

Parutions de la collection :

Numéros 1 à 8 disponibles aux Editions A. PEDONE

- N° 9: LA NON-RECONNAISSANCE
COLLECTIVE DES ETATS ILLEGAUX
- N° 10: INTERNATIONAL LAW AND
THE "GLOBAL WAR ON TERROR"
- N° 11: LE DROIT INTERNATIONAL DES
ECHANGES ENTRE UNITE ET PLURALITE
- N° 12: RECENT DEVELOPMENTS
IN INTERNATIONAL INVESTMENT LAW
- N° 13: THE EUROPEAN UNION
IN INTERNATIONAL LAW
- N° 14: INTEGRATION EUROPEENNE - IDEES
ET ALTERNATIVES
- N° 15: CINQ PROBLEMATIQUES D'ACTUALITE
EN DROIT DES INVESTISSEMENTS
- N° 16: LES THEORIES CRITIQUES DE DROIT
INTERNATIONAL AUX ETATS-UNIS
ET DANS LE MONDE ANGLOPHONE

16 €